

## Chapitre V

### Un essai d'ordonnement

Les analyses méthodologiques des deux chapitres précédents ont porté leurs fruits. Nombre des principes proposés par Lefebvre (2000) et Couture (2000) ont reçu confirmation, le septième principe ayant été remanié afin de mieux faire voir la place et le rôle de la linguistique structurale et l'intérêt et l'utilité qu'il y a à présenter les contenus dans leurs aspects de système, lorsque possible. De plus, trois nouveaux principes ont été produits, leur à-propos ayant été abondamment affirmé et réaffirmé dans les analyses méthodologiques. Ce total de onze principes se présente ainsi :

#### Principes d'élaboration de contenus de grammaire raisonnée

**Premier principe :**

*Des analyses grammaticales d'orientation raisonnée se doivent de produire des données présentant ces qualités primordiales d'être simples, claires et nettes, c'est-à-dire sans complexité excessive, aisées à comprendre et satisfaisantes pour un esprit logique.*

**Deuxième principe :**

*Des analyses grammaticales d'orientation raisonnée se doivent de pratiquer une logique proprement grammaticale, c'est-à-dire puisant aux données usuelles les rapports logiques susceptibles d'offrir les justifications recherchées.*

**Troisième principe :**

*Des analyses grammaticales d'orientation raisonnée se doivent de rendre compte de tous les cas d'emploi, au risque de voir remettre en cause la qualité explicative des données produites.*

**Quatrième principe :**

*Des analyses grammaticales d'orientation raisonnée se doivent de prendre en compte, par l'identification du mécanisme organisateur de leurs données, la vie de la langue, se doivent de permettre ainsi l'interprétation des variations et les choix hésitants de l'usage.*

**Cinquième principe :**

*Des analyses grammaticales d'orientation raisonnée ne peuvent faire abstraction des acquis de la grammaire traditionnelle, acquis qu'elle gagne à utiliser avec discernement.*

**Sixième principe :**

*Des analyses grammaticales d'orientation raisonnée doivent se donner les outils d'interprétation qu'exige une approche en compréhension, si éloignés des moyens de la grammaire traditionnelle que puissent paraître au premier abord les règles et les concepts auxquels il doit être fait recours.*

**Septième principe :**

*Des analyses grammaticales d'orientation raisonnée doivent, lorsqu'utile, puiser aux données de la linguistique, et plus particulièrement aux théories de la linguistique psychomécanique et aux études complémentaires de linguistique menées dans la même veine, et doivent dans cette orientation s'attacher à faire apercevoir l'aspect de système des contenus qu'elles proposent.*

**Huitième principe :**

*Des analyses grammaticales d'orientation raisonnée doivent privilégier l'approche synchronique.*

**Neuvième principe :**

*Des analyses grammaticales d'orientation raisonnée doivent s'attacher à reconnaître derrière les concrétisations écrites de la langue, la place prépondérante des concrétisations orales.*

**Dixième principe:**

*L'enseignement-apprentissage de contenus grammaticaux d'approche raisonnée gagnera à adopter des procédés didactiques tirant leur efficacité d'un rapprochement de nature entre les contenus disciplinaires et les procédés didactiques à pratiquer.*

**Onzième principe :**

*Des analyses grammaticales d'orientation raisonnée se doivent lorsque confrontée à l'incapacité de produire une explication satisfaisante, présenter les quelques bases disponibles en qualité d'hypothèses, ou encore et du moins présenter aussi clairement que possible le fait grammatical et son mystère, tout en insufflant au propos une attitude de recherche confiante et soutenue.*

S'il se terminait ici, ce mémoire aurait atteint à l'essentiel de ses objectifs, soit de procéder à l'examen des principes devant guider les efforts d'élaboration de

**données théoriques et didactiques de grammaire logique et raisonnée.** Il est toutefois possible de faire plus. Il est possible en effet d'évaluer en plus grande profondeur la teneur, le rôle et la portée de chacun des principes, afin d'offrir aux chercheurs didacticiens un meilleur outil méthodologique d'ensemble. C'est donc à un effort d'interprétation final qu'il est décidé de procéder dans ce dernier et cinquième chapitre, dans l'espoir d'ajouter quelque élément de qualité à la présentation des principes d'élaboration retenus. Pour ce faire, il sera possible de recourir à la synthèse des principes amorcés dans les tableaux des chapitres trois et quatre, synthèse prenant l'allure d'un tableau récapitulatif ci-dessous :

**Tableau présentant un inventaire de tous les principes retenus  
lors des analyses méthodologiques effectuées**

|           | <b>3.1</b> | <b>3.2</b> | <b>3.3</b> | <b>4.1</b> | <b>4.2</b> | <b>4.3</b> |
|-----------|------------|------------|------------|------------|------------|------------|
| <b>1</b>  | x          |            | x          |            |            |            |
| <b>2</b>  |            |            |            |            |            |            |
| <b>3</b>  |            |            | x          |            | x          |            |
| <b>4</b>  |            |            |            |            |            |            |
| <b>5</b>  |            |            |            |            |            |            |
| <b>6</b>  |            | x          | x          |            | x          |            |
| <b>7</b>  | x          |            | x          | x          |            | x          |
| <b>8</b>  |            |            |            |            |            |            |
| <b>9</b>  | x          | x          |            | x          |            | x          |
| <b>10</b> | x          | x          |            |            |            |            |
| <b>11</b> |            |            |            | x          |            | x          |

Ledit tableau ne peut toutefois pas par lui-même permettre quelque évaluation que ce soit **de la teneur, du rôle et de la portée des principes avancés.** Cette tâche exige une visée supplémentaire, une visée d'enrichissement. Seule une réflexion approfondie est de nature à livrer pareil fruit.

Cette visée d'approfondissement pourrait tenir à un objectif de fournir au chercheur-élaborateur un meilleur guide-outil pour la conduite de ses efforts. À ce stade-ci de la recherche, il est offert au chercheur-élaborateur une liste de principes sans ordonnancement autre que celui du moment de leur saisie par Lefebvre, par Couture ou par nous. Il semble qu'un effort d'ordonnancement pourrait permettre de mettre un meilleur outil entre les mains du chercheur préoccupé d'élaboration de données grammaticales d'approche raisonnée.

L'ordonnancement à produire pourrait tenter de suivre le chercheur-élaborateur dans sa démarche de recherche. C'est ainsi qu'il pourrait y avoir le plus grand intérêt à chercher à identifier ceux des principes qui s'imposent en début du travail de recherche, et par la suite ceux des principes accompagnant le travail de recherche, et finalement ceux qui définissent les résultats à atteindre en fin de travail de recherche. Ce serait là un ordonnancement tout simple, mais qui pourrait guider fort utilement le chercheur dans les réflexions stratégiques qui guident ses efforts, en lui faisant mieux voir la teneur, le rôle et la portée des principes dont il lui est proposé d'inspirer sa démarche de recherche. Or le tout premier principe à poser, celui qui définit le point de départ du travail de recherche-élaboration en grammaire, est sans conteste et hors de tout doute le principe venant en cinquième rang chez Lefebvre :

**Cinquième principe :**

*Des analyses grammaticales d'orientation raisonnée ne peuvent faire abstraction des acquis de la grammaire traditionnelle, acquis qu'elle gagne à utiliser avec discernement.*

Le chercheur n'est-il pas redevable à la grammaire traditionnelle d'un ensemble de connaissances et de données de base constituant l'héritage de la réflexion poursuivie

avec constance sur plus de deux millénaires? Même le chercheur qui souhaiterait écarter de ses travaux cet héritage n'y arriverait pas, ne serait-ce que par ses efforts à s'en écarter.

Notre démarche, celle pratiquée par les tenants de la grammaire logique et raisonnée, accorde sans hésiter la plus grande place à la grammaire traditionnelle, lui reconnaît d'offrir une somme de savoir considérable et admirable. D'ailleurs, les deux premières parties du chapitre deux ne convenaient-elles pas de la valeur et de la place des données de cette source en en dressant le portrait d'ensemble? Le rapide inventaire qui était fait dans ce chapitre deux des données traditionnelles classiques, de celles des ouvrages scolaires et des traités spécialisés relevait avec justesse l'ensemble des savoirs dits alors *communément disponibles*. Que lesdites données soient ou conservées, ou affinées, ou modifiées, ou même écartées, elles demeurent le point de départ de la recherche.

Il pourrait paraître étrange et anormal de ne retrouver nulle part de référence, dans le tableau récapitulatif (p.111) des analyses méthodologiques, à ce cinquième principe. L'observation est heureuse et mérite considération. Elle oblige à revenir sur la démarche d'analyse méthodologique pour en éclairer les fondements et la justification.

Déjà Lefebvre (2000), et à sa suite Couture (2000), tiraient de l'examen de données de grammaire logique et raisonnée reconnues comme des données de qualité, la teneur des principes qu'ils proposaient comme ayant guidé, *dans les faits*, la démarche d'élaboration qui avait livré les données examinées. Il n'a pas été fait autrement dans les travaux de recherche de ce mémoire. Il a été procédé à l'examen minutieux des données

produites en grammaire logique et raisonnée par une équipe de recherche sur le thème de la conjugaison de verbe français. Puis sur la base de ces analyses de contenu, il a été tenté d'identifier les stratégies d'élaboration les plus visibles, celles qui s'imposaient à l'évidence.

Il n'a à aucun moment été tenté de procéder à une étude cherchant à déterminer si chacun des principes avait occupé une place dans la démarche d'élaboration. L'analyse méthodologique recherchait, encore une fois, les évidences, sur cette idée de base, héritée de Lefebvre et Couture, que les contenus de grammaire logique et raisonnée ont chacun une teneur propre, une saveur qui les distingue, et qui, poussant les développements dans une voie plutôt que dans une autre, recourent un peu plus à tel fondement d'analyse et un peu moins à tel autre.

Afin d'être bien net, il peut être utile de référer à la règle de seule écriture (Roy, 1997). Ladite règle joue un rôle essentiel dans l'accord en nombre des noms propres (Bussièrès, 1996), un rôle essentiel aussi dans l'orthographe d'accord des numéraux « vingt » et « cent » (Roy, 1996), un rôle essentiel dans la curieuse orthographe d'un « mange » impératif (Roy, 1994), un rôle essentiel dans les orthographe particulières des formes verbales du type « réponds », « prends », « vaincs » et « mouds » (Couture, 2000), mais un rôle de second plan dans une théorie de la phrase ou une étude de la règle d'accord du mot tout dans un « toute assoiffée » (Carrière, 2002).

Telle était l'idée fondant les analyses méthodologiques, celle de retrouver et d'identifier les principes d'élaboration « crevant l'écran », ceux s'imposant avec la plus grande évidence. La démarche d'analyse méthodologique posait ce faisant qu'une seule identification majeure pouvait imposer un principe comme valable et méritant d'être

retenu, mais posait également en sous-entendu que nombre de principes pouvaient avoir participé au travail d'élaboration à des degrés divers.

Tel est le cas du principe de cinquième rang de Lefebvre, principe référant à la place à accorder aux données de la grammaire traditionnelle : ces données vont comme de soi, s'imposent régulièrement comme point de départ, mais ne se manifestent nettement que dans des contenus grammaticaux précis. Lefebvre (2000) en avait aperçu le rôle majeur dans l'essai de Bussièrès (1996) sur la règle d'accord en nombre des noms propres, pour l'analyse de laquelle la grammaire traditionnelle présente un inventaire complet, exhaustif même, des cas d'accord et de refus d'accord, inventaire qui s'était révélé précieux et indispensable à la conduite des analyses. Il serait encore possible de relever le rôle majeur des données de grammaire traditionnelle dans une étude comme celle de Carrière (2002) sur la règle d'accord de l'adjectif qualificatif « tout » dans un « toute assoiffée », étude dans laquelle il est montré la justesse des identifications de nature du mot « tout » comme adjectif qualificatif et comme adjectif indéfini dans la grammaire traditionnelle, mais les égarements de la même grammaire traditionnelle dans certains emplois du mot « tout » comme adverbe et adjectif qualificatif.

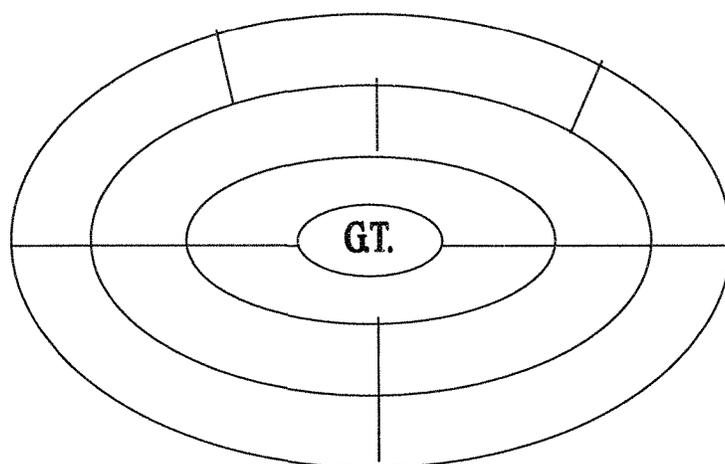
Encore une fois, dans d'autres contenus, les données de la grammaire traditionnelle servent de point de départ, sans se laisser voir nettement. C'est le cas pour les contenus relatifs à la conjugaison du verbe français. Ce dont atteste le fait qu'en aucune occasion l'analyse méthodologique n'a relevé d'application de ce principe de cinquième rang de Lefebvre (2000). Les propos qui précèdent sur la teneur des analyses méthodologiques qui ont été menées prennent une grande importance en ce début de chapitre cinq : ils définissent l'usage à faire du tableau récapitulatif des analyses

méthodologiques. Comme de permettre de comprendre que le principe de Lefebvre sur la place de la grammaire traditionnelle peut ne pas avoir été relevé dans le tableau récapitulatif et s'imposer pourtant à titre de premier principe de nouveau rang.

**Premier principe de nouveau rang :**

*Des analyses grammaticales d'orientation raisonnée ne peuvent faire abstraction des acquis de la grammaire traditionnelle, acquis qu'elle gagne à utiliser avec discernement.*

Pour concrétiser davantage et plus clairement ce choix, une représentation schématique est proposée. Cette représentation schématique pose comme point de départ à la démarche d'élaboration de données de grammaire logique et raisonnée le recours aux données de la grammaire traditionnelle (G.T.), à utiliser avec discernement.



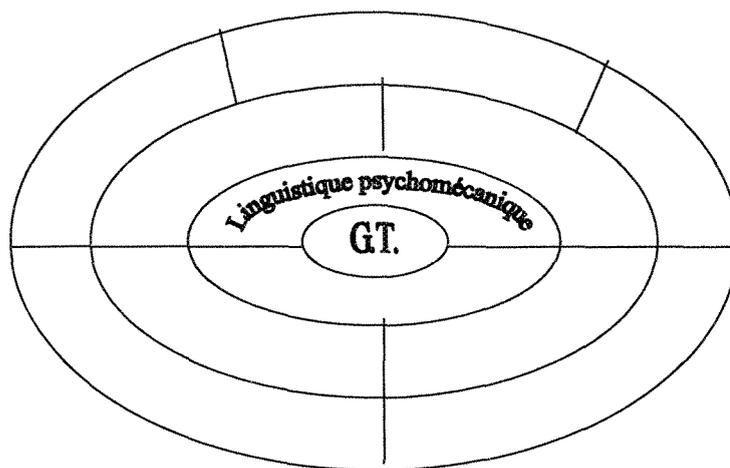
Le principe à identifier comme s'imposant à titre de second principe de nouveau rang et comme complément au début du travail de recherche est clairement identifié au chapitre deux. Chapitre dans lequel il est posé que la linguistique psychomécanique et les études menées dans la même veine constituent une source majeure d'inspiration des travaux d'élaboration, les travaux d'élaboration puisant à ces sources soit des données nouvelles, soit des pistes d'idées à explorer.

D'ailleurs le tableau récapitulatif (p.111) laisse voir que les données grammaticales élaborées sur la conjugaison du verbe français par l'équipe de recherche ont puisé de façon majeure à quatre reprises, pour quatre contenus donc, à la linguistique psychomécanique et aux études menées dans la même veine. Ledit principe s'impose donc à titre de second principe de nouveau rang :

**Second principe de nouveau rang :**

*Des analyses grammaticales d'orientation raisonnée doivent, lorsqu'utile, puiser aux données de la linguistique, et plus particulièrement aux théories de la linguistique psychomécanique et aux études complémentaires de linguistique menées dans la même veine, et doivent dans cette orientation s'attacher à faire apercevoir l'aspect de système des contenus qu'elles proposent.*

Pour concrétiser, toujours, ce nouvel ordonnancement, la représentation schématique suivante est proposée :



Un troisième principe s'impose à son tour à titre de principe présent en départ de travail d'élaboration. Ledit principe ne manque pas d'originalité, portant lui-même sur les caractéristiques d'originalité des outils grammaticaux auxquels peut mener le travail d'élaboration en grammaire logique et raisonnée. Lefebvre(2000) avait identifié ce principe dans les analyses qu'elle avait menées sur le mémoire de Bussièrès (1996)

portant sur la règle d'accord en nombre des noms propres. Dans son étude, Bussières justifie l'accord de pluriel sans « s » par les concepts de « totalement différent » et de « exactement pareil », et l'alternance d'accord sans « s », puis avec « s », par le recours à un procédé de dérogation/contre-dérogation. Sans recours à ces outils d'interprétation, la règle d'accord en nombre des noms propres resterait un mystère. Le sixième principe de Lefebvre affirme que la grammaire logique et raisonnée doit et devra obligatoirement recourir à de tels outils, si différents qu'ils soient des moyens explicatifs habituels.

Le tableau récapitulatif (p.111) des analyses des chapitres trois et quatre montre que les analyses méthodologiques ont identifié à trois reprises un recours à des outils nouveaux. De fait, l'outil nouveau d'interprétation des règles de conjugaison du verbe est le recours à la consonne centrale, la consonne axiale de Gustave Guillaume. La grammaire logique et raisonnée fonde sur la connaissance du concept et de la réalité d'une consonne centrale la quasi-entièreté des règles de la conjugaison du verbe. L'élève se retrouve donc devant un contenu de grammaire totalement différent de ce qu'il pouvait connaître. Le principe de sixième rang de Lefebvre pose qu'une grammaire bien faite comportera de pareilles nouveautés, de semblables révolutions.

Afin de bien et mieux fixer les idées sur la portée de ce principe, il sera utile de revoir ce qu'en dégageaient les analyses méthodologiques des chapitres précédents. Dans le contenu de la deuxième intervention, la consonne centrale était présentée comme porteuse du système de la conjugaison dans la conjugaison dominante en *-e/-es/-e* une fois compris le traitement touchant le « e » central. En troisième intervention, la consonne centrale, saisie dans la forme de l'infinitif, définit par sa conservation ou son amuïssement les formes du pluriel et les formes, différentes par l'usage d'un radical

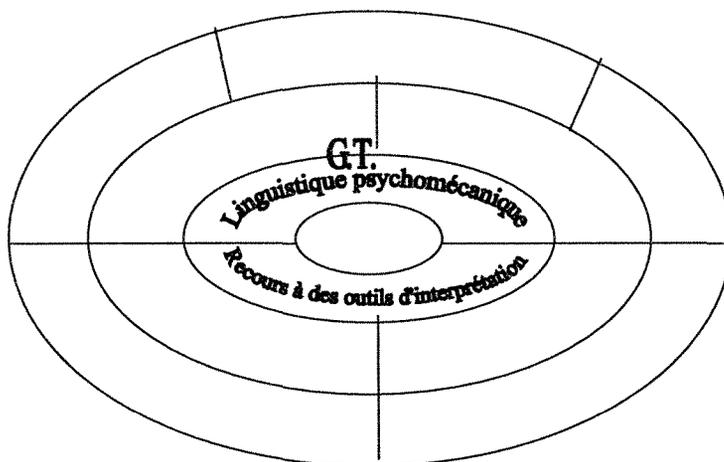
court, des personnes du singulier. Enfin, en cinquième intervention, la consonne axiale, maintenue dans des formes du type de « réponds » et « couds », constituait la base de l'orthographe de ces formes qu'elle permettait d'expliquer. Au total, il y a là une théorie de la conjugaison construite sur l'identification et les traitements d'une consonne qualifiée de centrale; une théorie entièrement nouvelle donc reposant sur la connaissance d'un nouveau concept et l'identification et le maniement d'une donnée pratiquement inconnue jusque-là. Le sixième principe de Lefebvre trouve une parfaite confirmation dans la théorie retenue comme contenu par les développements de la grammaire logique et raisonnée sur la conjugaison du verbe français.

Suffisamment, pour que le sixième principe de Lefebvre devienne le troisième principe de nouveau rang dans un réordonnement :

**Troisième principe de nouveau rang :**

*Des analyses grammaticales d'orientation raisonnée doivent se donner les outils d'interprétation qu'exige une approche en compréhension, si éloignés des moyens de la grammaire traditionnelle que puissent paraître au premier abord les règles et les concepts auxquels il doit être fait recours.*

À des fins de concrétisations, la représentation schématique suivante est proposée :



Les trois principes contenus dans la représentation schématique qui précède sont ceux qui s'imposent en début de travail d'élaboration : ces trois principes guident le chercheur-élaborateur, le rassurent et l'orientent dans ses efforts. Il y trouve la source première des données utiles (premier principe), la source de données nouvelles et d'intuitions à poursuivre et à développer (deuxième principe), un encouragement enfin à envisager et utiliser des outils nouveaux (troisième principe).

La tâche d'interprétation et la réflexion entreprise dans ce cinquième chapitre doivent maintenant se tourner vers l'identification des principes qui ont pour objet de baliser la conduite des travaux d'élaboration. Trois principes semblent se présenter comme de cette sorte : ce sont les huitième, neuvième et troisième principes d'ancien rang.

Le huitième principe avancé par Couture (2000) stipule qu'il importe de privilégier la synchronie. L'équipe de recherche s'est conformée à ce principe. L'analyse méthodologique, ainsi que le montre le tableau récapitulatif (p.111), en relève une manifestation majeure dans la sixième intervention analysée. Dans cette intervention, les verbes « aller » et « avoir », mais surtout « être », sont examinés et démontés, non comme des formes réduites à un état proto-archaïque, mais bien plutôt comme des formes annonçant la conjugaison dominante et s'y rattachant par nombre de caractéristiques.

Cette analyse nouveau genre – les trois verbes en question ayant toujours été traités en parias dans les grammaires, comme ne pouvant donc être rattachés à aucune classe de verbes – est par ailleurs rendu possible grâce au neuvième principe d'ancien rang sur la place prépondérante à accorder aux concrétisations orales. Les verbes « aller », « avoir » et « être » ne livrent les règles de leur conjugaison que par l'examen de leurs formes orales. Si les grammairiens n'ont su expliquer les formes et la compo-

tion des formes de ces trois verbes, c'est pour s'en être tenu à l'examen des formes écrites.

Le tableau récapitulatif (p.111) rappelle encore que l'oral est indispensable à l'analyse et à la compréhension des formes des verbes du type de « chanter » (2<sup>e</sup> intervention) et des formes des verbes des types « céder »/« cède » et « semer »/« sème » (4<sup>e</sup> intervention).

Un dernier principe sert de balise aux travaux d'interprétation. Le troisième principe d'ancien rang recommande l'examen de tous les cas d'emploi, sans exception, et des explications qui rendent compte de tous les cas d'emploi. Le tableau récapitulatif (p.111) recense deux identifications majeures d'application de ce principe : en troisième intervention, dans la justification des formes « bats », « mets », « bous », « romps » et « rompt », et « vêts ». Et encore en cinquième intervention, dans la justification, entre autres, des formes « vaincs » et « vainc ». Une grammaire digne de ce nom ne peut se contenter de réduire ses présentations et ses justifications à des cas premiers, les plus simples. La grammaire logique et raisonnée se donne comme règle de ne négliger aucun cas d'emploi et de s'attacher à en justifier la forme. Ces trois principes sont appelés à devenir les principes quatre, cinq et six de nouveau rang :

**Quatrième principe de nouveau rang :**

*Des analyses grammaticales d'orientation raisonnée doivent privilégier l'approche synchronique.*

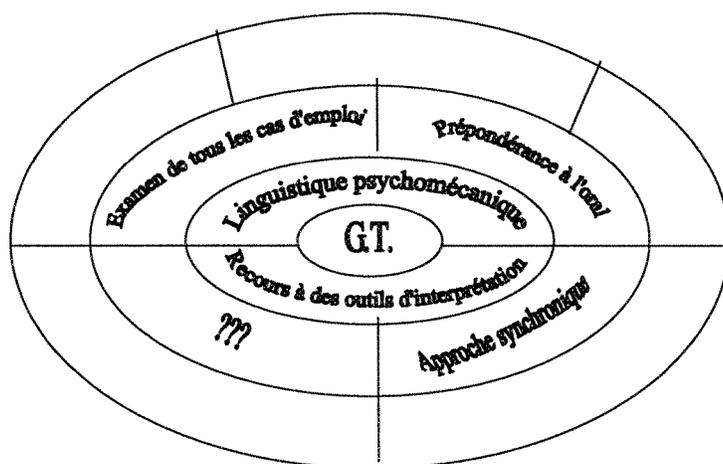
**Cinquième principe de nouveau rang :**

*Des analyses grammaticales d'orientation raisonnée doivent s'attacher à reconnaître derrière les concrétisations écrites de la langue, la place prépondérante des concrétisations orales.*

**Sixième principe de nouveau rang :**

*Des analyses grammaticales d'orientation raisonnée se doivent de rendre compte de tous les cas d'emploi, au risque de voir remettre en cause la qualité explicative des données produites.*

À des fins de concrétisation toujours, la représentation schématique suivante est proposée :



Il n'aura pas échappé qu'une des cases de la couronne ne comporte que des points d'interrogation. Il ne fait pas de doute en effet que nombre d'autres préoccupations pouvant servir de balises, d'encadrement au travail d'élaboration, seraient à proposer, s'imposeraient éventuellement avec force à l'occasion de nouveaux travaux d'élaboration, de nouveaux développements. La grammaire logique et raisonnée poursuit son développement; ses méthodes s'affineront encore, sa propre introspection méthodologique s'agrandira. Il est justifié de prévoir ces approfondissements en leur ménageant quelques places.

Un dernier volet de réordonnement est à construire dans le cadre de ce cinquième chapitre : il y a à identifier ceux des principes qui définissent les résultats à

attendre de travaux d'élaboration de contenus grammaticaux répondant aux exigences de qualité de la grammaire logique et raisonnée.

Le premier de ces principes est sans conteste le premier de ceux avancés par Lefebvre (2000), stipulant que les données retenues se doivent « d'être simples, claires et nettes ». Le tableau récapitulatif en a identifié des présences majeures à propos des première et troisième interventions.

**Septième principe de nouveau rang :**

*Des analyses grammaticales d'orientation raisonnée se doivent de produire des données présentant ces qualités primordiales d'être simples, claires et nettes, c'est-à-dire sans complexité excessive, aisées à comprendre et satisfaisantes pour un esprit logique.*

Un autre principe référant aux caractéristiques finales attendues de contenus grammaticaux de qualité est le quatrième principe de Lefebvre (2000), stipulant que les contenus d'une bonne grammaire d'approche raisonnée doivent permettre de comprendre et d'interpréter la vie de la langue. Bien qu'aucune identification de ce principe n'apparaisse dans le tableau récapitulatif, un examen attentif du contenu des différentes interventions en laisserait apparaître, surtout dans les phases de généralisation, des préoccupations, par exemple par rapport à des emplois de langue québécoise familière. Des emplois oraux comme « j'va », « j'fa », que « j'aye », « que je soye », et bien d'autres, s'expliquent comme des états antérieurs de langue ou comme des généralisations fautives. Les élèves gagneront à s'expliquer ces emplois, y trouvant des outils de correction de leur langue quotidienne.

**Huitième principe de nouveau rang :**

*Des analyses grammaticales d'orientation raisonnée se doivent de prendre en compte, par l'identification du mécanisme organisateur de leurs données, la vie*

*de la langue, se doivent de permettre ainsi l'interprétation des variations et des choix hésitants de l'usage.*

Un autre principe relatif aux caractéristiques à retrouver dans un contenu grammatical de qualité est le principe tout neuf sur les préoccupations et les inventions didactiques. Le tableau récapitulatif en relève trois manifestations majeures. Une grammaire est un ouvrage d'initiation à la langue, à ses règles de fonctionnement : il y a dans ce rôle un aspect d'apprentissage dont des préoccupations didactiques viendront soutenir et faciliter les efforts. Le dixième principe a été produit sous la forme suivante :

*L'enseignement-apprentissage de contenus grammaticaux d'approche raisonnée gagnera à adopter des procédés didactiques tirant leur efficacité d'un rapprochement de nature entre les contenus disciplinaires et les procédés didactiques à pratiquer.*

Il semble qu'il faille revoir l'écriture et la composition du principe pour la rapprocher de celle des autres principes. De sorte que le neuvième principe de nouveau rang pourrait être :

*Des analyses grammaticales d'orientation raisonnée gagneront à se doubler d'un accompagnement de procédés didactiques, surtout si ces procédés originent d'un rapprochement de nature entre les contenus disciplinaires, de nature logique, et des interventions didactiques tournées vers l'apprentissage par découverte.*

Il est pratiquement impossible de présenter adéquatement en peu de mots l'approche didactique à privilégier en accompagnement de contenus grammaticaux d'approche raisonnée : que cette approche didactique doive en être une de découverte, qu'elle gagne à être de découverte en face de contenus de nature logique à maîtriser se comprend relativement bien. Le détail des procédés didactiques à inventer est toutefois si varié et puise tellement à l'intuition et à l'imagination du didacticien engagé dans la tâche

d'enseignement-apprentissage qu'il ne peut en être mené une initiation que dans un cadre de formation pratique.

Pour illustration, il sera utile toutefois de revenir aux procédés didactiques identifiés par les analyses méthodologiques. Dans les première et deuxième interventions, il est suggéré, comme procédé didactique, de recourir à des secrets, les secrets servant à centrer l'attention des apprenants sur les données majeures à maîtriser et à retenir. À l'expérimentation, le procédé didactique s'est avéré d'une grande efficacité, et même source du plus grand intérêt par ses à-côté de défi.

Le choix didactique remarqué par l'analyse méthodologique dans la cinquième intervention est d'une toute autre nature. Le choix est de commencer la présentation par la forme « vains ». Ce choix didactique permet une compréhension de départ de la règle impliquée si nette que la suite des apprentissages s'en trouve facilitée.

Le remaniement de contenu et de forme qui a été fait du dixième principe à titre de neuvième principe de nouveau rang permet de mieux comprendre la teneur et la portée du principe qui est avancé. La grammaire logique et raisonnée, en regard de ce que sont ses objectifs d'enseignement et de vulgarisation gagne à s'enrichir de procédés didactiques de qualité, ne saurait au vrai s'en passer. De telles préoccupations s'intègrent aux caractéristiques finales de contenus grammaticaux de qualité.

Un nouveau principe avait été avancé dans le cadre des analyses méthodologiques des quatrième et sixième interventions.

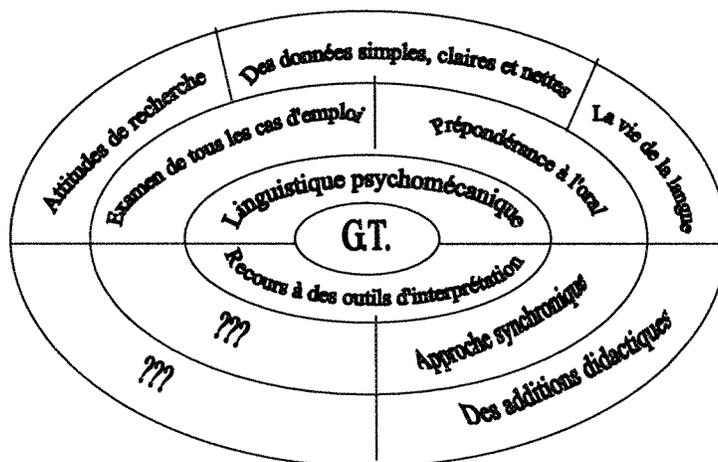
**Dixième principe de nouveau rang :**

*Des analyses grammaticales d'orientation raisonnée se doivent lorsque confrontée à l'incapacité de produire une explication satisfaisante, présenter les quelques bases disponibles en qualité d'hypothèses, ou encore et du moins présenter aussi clairement que possible le fait grammatical et son mystère, tout en insufflant au propos une attitude de recherche confiante et soutenue.*

C'est là le plus flou de tous les principes présentés, pourraient s'insurger certains. Il nous apparaît à nous comme, peut-être, le plus riche et le plus prometteur. Ce principe érige la pratique de la grammaire au rang d'une pratique scientifique. Ce dixième principe de nouveau rang fait de la pratique de la grammaire une tâche vivante : terminée la grammaire qui n'accepte pas la réflexion, qui n'explique rien, qui se présente omnisciente. La nouvelle grammaire appelle à la réflexion et à des développements constants. À chacun d'y contribuer par ses réponses et ses questionnements. Les apprenants y trouveront un rôle à jouer et surtout des attitudes d'ouverture à cultiver. La science est en marche et chacun est invité à se joindre au cortège de ceux que sa pratique enthousiasme.

Le tableau récapitulatif (p.111) relevait deux instances d'apparition majeure de ce dixième principe du nouveau rang, alors qu'en quatrième et en sixième intervention les explications s'avéraient insuffisantes, la compréhension fine faisant défaut. L'analyse méthodologique n'aurait livré que ce principe, qu'il faudrait lui reconnaître d'avoir livré une avancée de grande qualité. La grammaire logique et raisonnée acquiert à ce principe une stature et une envergure qui ajoutent à sa raison d'être.

Une concrétisation finale s'impose en représentation schématique. Ce sera ce qui suit :



Le lecteur aura remarqué l'abandon du deuxième principe de Lefebvre (2000). Ce principe s'énonçait :

**Deuxième principe de Lefebvre (2000) :**

*Des analyses grammaticales d'orientation raisonnée se doivent de pratiquer une logique proprement grammaticale, c'est-à-dire puisant aux données usuelles les rapports logiques susceptibles d'offrir les justifications recherchées.*

Lefebvre (2000) avait avancé ce principe dans le cadre de l'analyse de la règle d'accord des mots de couleur de la grammaire traditionnelle. Lefebvre avait remarqué des incongruités et des manquements logiques, de même que des emplois terminologiques fautifs dans l'énoncé de ladite règle. Le principe avancé voulait s'insurger contre des développements aussi pauvres. Il ne semble pas qu'il faille retenir pareil principe affirmant une évidence, et qui au total décrit ce qui ne devrait pas se retrouver dans un contenu de grammaire. Le choix est nôtre d'écarter ce principe.

Il avait, en début de ce chapitre, été proposé de procéder à un réordonnement logique des principes pouvant guider efficacement des travaux d'élaboration de

données grammaticales d'approche raisonnée. La tâche en a été menée et il en résulte la liste qui suit :

**Premier principe :**

*Des analyses grammaticales d'orientation raisonnée ne peuvent faire abstraction des acquis de la grammaire traditionnelle, acquis qu'elle gagne à utiliser avec discernement.*

**Deuxième principe :**

*Des analyses grammaticales d'orientation raisonnée doivent, lorsqu'utile, puiser aux données de la linguistique, et plus particulièrement aux théories de la linguistique psychomécanique et aux études complémentaires de linguistique menées dans la même veine, et doivent dans cette orientation s'attacher à faire apercevoir l'aspect de système des contenus qu'elles proposent.*

**Troisième principe :**

*Des analyses grammaticales d'orientation raisonnée doivent se donner les outils d'analyse qu'exige une approche en compréhension, si éloignés des moyens de la grammaire traditionnelle que puissent paraître au premier abord les règles et les concepts auxquels il doit être fait recours.*

**Quatrième principe :**

*Des analyses grammaticales d'orientation raisonnée doivent privilégier l'approche synchronique.*

**Cinquième principe :**

*Des analyses grammaticales d'orientation raisonnée doivent s'attacher à reconnaître derrière les concrétisations écrites de la langue, la place prépondérante des concrétisations orales.*

**Sixième principe :**

*Des analyses grammaticales d'orientation raisonnée se doivent de rendre compte de tous les cas d'emploi, au risque de voir remettre en cause la qualité explicative des données produites.*

**Septième principe :**

*Des analyses grammaticales d'orientation raisonnée se doivent de produire des données présentant ces qualités primordiales d'être simples, claires et nettes, c'est-à-dire sans complexité excessive, aisées à comprendre et satisfaisantes pour un esprit logique.*

**Huitième principe :**

*Des analyses grammaticales d'orientation raisonnée se doivent de prendre en compte, par l'identification du mécanisme organisateur de leurs données, la vie de la langue, se doivent de permettre ainsi l'interprétation des variations et des choix hésitants de l'usage.*

**Neuvième principe :**

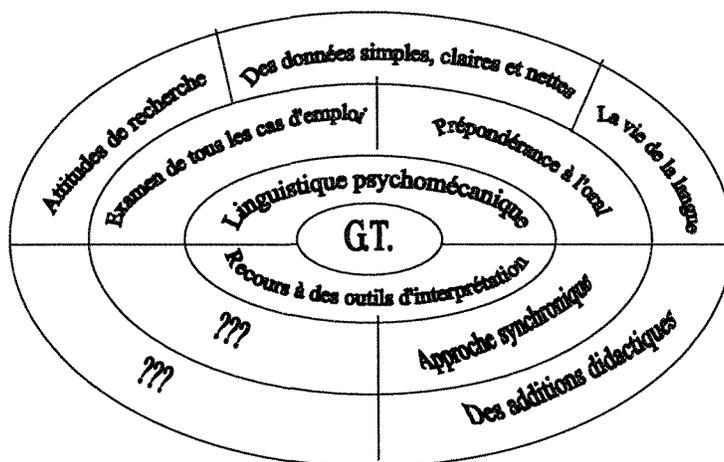
*Des analyses grammaticales d'orientation raisonnée gagneront à se doubler d'un accompagnement de procédés didactiques, surtout si ces procédés originent d'un rapprochement de nature entre les contenus disciplinaires, de nature logique, et des interventions didactiques tournées vers l'apprentissage par découverte.*

**Dixième principe :**

*Des analyses grammaticales d'orientation raisonnée se doivent lorsque confrontée à l'incapacité de produire une explication satisfaisante, présenter les quelques bases disponibles en qualité d'hypothèses, ou encore et du moins présenter aussi clairement que possible le fait grammatical et son mystère, tout en insufflant au propos une attitude de recherche confiante et soutenue.*

Cette liste se retrouve en Appendice A à des fins de caractère pratique.

Il résulte encore de la tâche d'interprétation menée dans ce cinquième chapitre la représentation schématique en cercles concentriques présentée plus haut (et qui est reprise en Appendice B à des fins pratiques). Ladite représentation schématique traduit admirablement – à notre pauvre avis – l'ordonnancement naturel des principes. Il peut être utile de reprendre en se remettant sous les yeux la représentation schématique.



Au centre, le point de départ obligé : les données de la grammaire traditionnelle. Les travaux d'élaboration s'inspireront – c'est le cercle suivant – aux données et aux

intuitions de la linguistique, sans craindre le recours à des outils originaux. Le cercle qui suit présente les balises susceptibles de contribuer à la progression des travaux, synchronie, oral, exhaustivité des cas d'emplois. Enfin, le dernier cercle inventorie les caractéristiques des contenus présentant les qualités à rechercher. La représentation schématique devrait par son apport visuel ajouter à la saisie et à la compréhension d'ensemble. Il a eu cet effet au moins pour l'auteure de ce mémoire.

Ce cinquième chapitre qui en introduction avait été qualifié d'interprétation a permis d'ajouter aux analyses méthodologiques des chapitres trois et quatre. L'ensemble des données obtenues et des principes retenus ont acquis à leur ordonnancement une plus grande force et clarté quant à leur teneur, leur rôle et leur portée. Il faut souhaiter que les chercheurs trouvent dans ces présentations des outils utiles à la conduite de leur tâche.

Qu'il soit possible de faire mieux et qu'il sera fait mieux, il ne faut pas en douter; il faut même le souhaiter. Les développements prévisibles des contenus de grammaire logique et raisonnée devront idéalement s'accompagner d'analyses méthodologiques les situant et collaborant à leur qualité. Ce mémoire devra connaître des suites.

## Conclusion

La réflexion poursuivie à l'occasion de la recherche dont les résultats sont rapportés dans ce mémoire a donné ses fruits. Il en est résulté non seulement une révision des principes antérieurement avancés dans Lefebvre (2000) et Couture (2000), mais également une hiérarchisation permettant de mieux saisir la portée de chacun des onze principes retenus dans la forme définitive qui leur a été donnée. Le chercheur s'attaquant à une tâche d'élaboration de données grammaticales d'approche raisonnée trouvera dans le contenu de ces principes et dans leur organisation, un outil précieux, un guide orientant ses efforts et pouvant lui éviter des incursions dans des directions sans issue.

Ce n'est pas dire que le succès découlera obligatoirement du respect des onze principes retenus. Gustave Guillaume a défini la démarche inductive – il y a été fait allusion plus haut – comme une progression d'un voir premier à un comprendre, et de ce comprendre à un voir second, et de ce voir second à un nouveau comprendre, et de ce nouveau comprendre à un voir troisième, et de ce voir troisième à ... Et ainsi autant qu'il faudra, jusqu'à atteindre aux résultats recherchés.

Si Guillaume décrit admirablement, ce faisant, la démarche inductive, il n'en révèle pas le moteur. Or le moteur de la démarche inductive permettant les découvertes

scientifiques se trouve dans une habileté qui se décrit comme l'habileté d'intuition. Cette habileté d'intuition, l'intuition, est, dans la littérature, une habileté entourée d'incompréhension, sinon de mystère. Il est peut-être possible de soulever quelque peu ce voile d'incompréhension par et dans l'examen d'une démarche comme celle qui a permis de développer une théorie complète du système de la conjugaison du verbe français.

La démarche inductive qui a mené à des résultats concrets l'Équipe FRAMÉE a d'abord et avant tout – il ne fait aucun doute – puisé aux puissantes intuitions du linguiste Gustave Guillaume, à celle, entre autres, affirmée mais non entièrement démontrée par lui, d'une structure sous-tendante unique pour le verbe français. La démarche inductive du groupe FRAMÉE s'est par ailleurs appuyée sur les nombreux savoirs accumulés par la linguistique guillaumienne. Intuition et savoirs paraissent là inséparables. L'intuition devrait toutefois poursuivre le travail, menant l'esprit, l'intelligence, d'un voir à un nouveau comprendre. Sans succès intuitif, sans création intuitive, il n'aurait pu y avoir – à ce qu'il semble – de passage d'un voir de constatation à un comprendre d'approfondissement.

Les propos qui précèdent laissent entendre que l'intuition exige sinon de grands savoirs, du moins des savoirs importants. Les savoirs ne mènent pourtant pas de façon sûre – personne ne le contestera – à l'éclosion d'une intuition. Quelle est alors la voie de l'intuition? Comment un étudiant-chercheur peut-il accéder à la capacité d'intuition?

Et qu'est donc l'intuition? La difficulté même de définir l'intuition semble apporter un début de réponse. L'intuition serait parente de l'inconscient. L'intuition résulterait d'une démarche menée dans l'inconscient : le cerveau humain analyserait le

problème qui se présente et lui apporterait, par le jeu d'un fin fonctionnement, une réponse, une solution. L'expérience commune confirme que de tels fonctionnements se produisent, ébahissant souvent leurs auteurs eux-mêmes.

Si toutefois l'intuition n'est qu'affaire d'inconscient et si elle est à la base de la démarche scientifique, est-ce à dire qu'aucune formation à la recherche créative n'est possible? Aucune voie ne serait ouverte à l'étudiant souhaitant se livrer à des travaux de recherche?

Une première clé se trouve – comme il a été dit plus haut – dans l'accumulation de savoirs le plus étendus possible. À quelques réserves près toutefois. Lesdits savoirs vaudront moins par leur quantité que par leur qualité. La qualité, c'est-à-dire l'orientation des savoirs, pourraient être un facteur déterminant du déclenchement d'intuitions fertiles permettant les avancements dans la démarche inductive. De ce point de vue, les travaux d'élaboration de données de grammaire d'orientation raisonnée ont cette chance unique de puiser à la linguistique psychomécanique et aux savoirs et aux intuitions de son créateur, le linguiste Gustave Guillaume. Des savoirs de départ d'une aussi grande qualité par leur justesse et leur profondeur créent des conditions propices à l'effort intuitif et, conséquemment, à la poursuite d'une démarche inductive fructueuse.

Une seconde clé pourrait se trouver dans l'attitude même du chercheur et de l'apprenti chercheur, lequel se doit de cultiver une attitude de doute, de réexamen de toutes les données qui s'offrent à lui. Le chercheur a – ou aurait – à démêler le sûr du peu sûr, à identifier parmi la multitude des données qui s'offrent à lui, celle ou les quelques-unes qui, de par leur nature, permettront de s'introduire au cœur du

fonctionnement du système, d'en voir les composantes et de reconstruire le système dans son entier. Il faut peut-être ajouter que le succès intuitif paraît plus facile à atteindre dans les sciences exactes. Les succès de développement qu'obtient la grammaire logique et raisonnée tiennent peut-être d'ailleurs à ses avancées de science exacte.

Une troisième clé pourrait se trouver dans l'accompagnement. Le futur chercheur gagnerait à accompagner un chercheur aguerri lui servant de mentor et le guidant dans l'examen d'intuitions bien identifiées. L'auteure de ce mémoire a accompagné le professeur Raymond Claude Roy et l'Équipe FRAMÉE dans la démarche de recherche qui a livré une théorie de la conjugaison du verbe français. Elle en a vécu les sursauts intuitifs et est en mesure d'en percevoir l'étendue, l'originalité, la qualité et la portée. La première de ces intuitions est celle qui a su identifier les formes du singulier du présent de l'indicatif du verbe « aller », soit *va/vas/vais*, comme des formes « parlantes », révélatrices du système sous-tendant. Une seconde intuition est celle qui, dans les pas du linguiste Gustave Guillaume, a su étendre ce système aux formes *a/as/ai* du verbe « avoir », puis aux formes en *-e/-es/-e* et en *-s/-s/-t* des autres verbes.

C'est aussi une puissante intuition qui, dans le mouvement inductif, mène à regrouper tous les verbes sous une double sémiologie, cette double sémiologie s'accordant à l'existence d'une seule structure porteuse. C'est aussi une complémentarité de savoirs et d'intuitions qui apportent des explications aux formes en apparence aberrantes de certains verbes : ainsi pour « peux » et « veux », pour « vains », « romps » et « bats », pour « rends », « couds » et « perds », entre autres. Tout est expliqué, tout est compris. Et les quelques mystères résiduels – peu nombreux au demeurant en regard des

formes expliquées – sont versés au passionnant domaine de la recherche incessante, de la recherche qui passionne et fait vivre.

L’auteure de ce mémoire a vécu une expérience sans pareille – c’est ce qu’elle croit –, à toute autre supérieure. Elle a assisté – et contribué – à la naissance d’un total ensemble de données théoriques sur la conjugaison du verbe français. Ses propres travaux de recherche lui ont permis, de plus, de s’introduire – c’était l’objet de ce mémoire – dans le dédale des stratégies apparentes qui ont guidé l’équipe de recherche; ils lui ont permis de définir, d’une part, les balises qui montrent la voie à suivre dans les travaux d’élaboration de données grammaticales d’orientation raisonnée, de définir, d’autre part, ce faisant, les caractéristiques de données répondant aux exigences d’une grammaire logique et raisonnée. Mission accomplie!